

faits monstrueux que nous réserve l'école sans Dieu ; un produit de l'éducation irrégulière que l'on donne déjà à une partie de l'enfance.

« Espérons que ce meurtre ralentira l'ardeur de ceux qui voudraient voir ressusciter dans notre libre Helvétie le « bailli scolaire » de si triste mémoire!!! »

Or, voici les faits précis, tels que les journaux so-leurois les donnent, que la *Liberté* rétablit, la mort dans l'âme, sans rappeler au lecteur qu'elle les avait dénaturés dans le but de se livrer à la perfide déclama-tion qu'on vient de lire :

« De toute l'histoire de l'assassinat d'un enfant par ses camarades, il ne reste debout que la pipe. Voici comment, d'après les actes officiels, la chose se serait passée : Trois frères, Walter, Adolphe et O-car, âgés de 8, 11 et 13 ans, se sont rendus dans la forêt pour recueillir du bois mort. Un de leurs cama-rades, Urs, Joseph, les rejoignit. Adolphe avait la pipe de son père, Joseph la lui demanda inutilement. Vexé de ce refus, ce dernier lança des pierres aux frères, puis s'éloigna. Il s'arrêta environ un quart d'heure à babiller avec une petite fille qui gardait des chèvres, puis la quitta pour rejoindre les trois frères, mais sans les atteindre. Ceux-ci, en rentrant, trouvèrent leur camarade mort au pied d'un frêne dont la cime était sèche. Urs, Joseph, était monté sur cet arbre et était tombé la tête la première. La fracture circulaire au sommet du crâne tend à prou-ver cette version et les deux médecins qui ont pro-cédé à l'autopsie sont d'accord pour rejeter toute hypothèse de crime et de lésion provenant de coups de pierres. Du reste, ce n'est pas celui qui les a re-çues, mais celui qui les a lancées qui est mort. »

User de pareils moyens pour combattre l'immix-tion fédérale dans nos écoles est une belle preuve qu'on n'en saurait trouver un seul de plus efficace.

CONFÉDÉRATION SUISSE

Exposition nationale, Genève 1896. — Dans sa séance du 18 octobre, le comité central a continué l'examen du règlement de service.

Il a adopté l'ordonnance de l'uniforme des gardes et contrôleurs de l'exposition.

A la suite de l'inscription publique qui avait été ouverte et sur la proposition de la commission de la vente, il a, sous réserve des dispositions de détail du contrat à intervenir, nommé M. Robert Alther, à Genève, chef du bureau officiel de la vente.

Il a adopté les plans et devis préparés par M. Au-tran pour le pavillon de la navigation. Ce pavillon sera situé sur le boulevard de l'exposition, en face de la halle des machines.

Il a adopté les plans et devis, présentés par MM. Autran et Phelps, du bâtiment de *générateurs à va-peur*.

Il a adopté une convention avec la Compagnie de l'industrie électrique, à Genève, pour l'établissement et l'exploitation d'une *grande grue*, soit pont rou-lant, dans la halle des machines. Cette construction mobile sera mise, pendant la période d'installation et pendant celle de réexpédition, à la disposition des exposants, et pendant l'exposition à celle des visi-teurs.

lui plaît, et que librement il adopte.

Cette marque certainement inconsciente le toucha extrê-mement, et il voulut faire entrer la Reine chez lui.

— Je la ferai manger, pensa-t-il. Si elle vient de loin, comme l'affirme Gallet, elle doit avoir besoin de repos et de nourriture.

Mais cette bonne pensée devait rester à l'état de projet.

Se faire comprendre de la folle était un travail dont per-sonne n'était capable, ni André, ni un autre.

S'approcher, pour s'emparer d'elle, paraissait encore plus difficile.

En effet, plus légère qu'une biche, plus souple qu'une cou-leuvre, au premier mouvement de Dangely, elle disparut en-tre les arbres de la forêt, défiant toute poursuite, déjouant toute ruse.

L'ingénieur dut renoncer à l'attirer chez lui. Mais toute la soirée il resta étrangement pensif et préoccupé.

La nuit, il eut un rêve singulier :

Les cheveux blancs de la folle étaient devenus blonds ; ses beaux yeux sombres avaient pris la couleur et les teintes de l'aigue-marine ; le visage si doux était plus altier ; autrement les traits, la taille, la tournure étaient restés les mêmes, et c'était Thérèse, sa Thérèse à lui, qui était venue le rejoindre, et qu'André reconnaissait maintenant dans la Reine de l'or.

Si vif, si profond fut ce songe ; à son réveil, l'ingénieur en garda une empreinte si poignante, qu'il eut toutes les peines du monde à se reprendre, et pendant plus d'un quart d'heure, il crut que le rêve était une réalité très vraie et très tangible.

Mais il finit par se ressaisir ; alors, il sauta à bas de son lit, plongea sa tête dans une cuvette d'eau froide et regarda par la fenêtre.

L'aube, qui se levait, éclairait déjà de ses premières lueurs roses la flore superbe de la Guyane, épanouie devant ses yeux, dans le petit jardin que Bernard Lez qui loix en retenait avec tant d'amour.

En ce qui concerne le village suisse, il a adopté : 1° une convention avec M. David Henneberg, chargé de recueillir des locations conformes au caractère du village suisse ; 2° une convention avec M. D. Faza-nino pour les travaux en staff ; 3° une convention avec M. A. Rozet, pour la peinture des placages en staff et les plâtrissages

Le comité central a été informé par M. Gavard que le nombre des abonnés au *Journal officiel illustré* s'élevait aujourd'hui à plus de 3000 et la vente au numéro à plus de 1500 exemplaires, et que la commission du journal avait décidé de porter le ti-rage à 8000.

Berne. — M. Jean de Wattenwyl a été désigné par les conservateurs du Mittelland comme leur can-didat au Conseil national en remplacement de M. Muller, conseiller fédéral.

Schwytz. — La révision de la Constitution can-tonale de 1876 a été votée dimanche par environ 4000 voix contre 1000.

Argovie. — Un comité d'initiative s'est formé de rechef pour lancer une initiative populaire tendant à la révision de la loi sur la chasse, la première demande de révision n'ayant été repoussée que par une faible majorité de 61 voix.

La nouvelle demande tend à la suppression de la régle de l'Etat, pour laisser le produit des permis de chasse aux propriétaires et aux communes.

— Dimanche, le peuple argovien a adopté par 20,382 voix contre 9477 la loi cantonale sur l'assis-tance des voyageurs pauvres par des dons en nature.

— L'unique vapeur de la Compagnie de naviga-tion du lac de Halwyll ne nage pas dans l'or.

La société s'est trouvée récemment dans l'impos-sibilité de payer 100 fr. au canton pour son droit de concession. Le fisc l'a mise en poursuite et a fait saisir son bateau. Un membre du conseil d'adminis-tration s'est alors dévoué et vient de déposer la somme litigieuse pour permettre à l'exploitation de continuer.

Tessin. — A Savosa, près Lugano, une femme s'était assurée l'année dernière auprès d'une compa-gnie anglaise pour la somme de 100,000 fr. Elle est décédée récemment et les circonstances dans les-quelles son mari a réclamé aussitôt le montant de l'assurance ont engagé la compagnie à demander à la justice l'exhumation du cadavre. On affirme aujourd'hui que l'assurance n'est pas morte et qu'on lui a substitué le corps d'une étrangère.

Valais. — D'après différents journaux, un con-sortium vaudois aurait acheté les bains de Loèche avec les cinq hôtels pour le prix de 700,000 fr.

Les installations seraient améliorées de manière à ce qu'à l'avenir les bains puissent être pris dans l'eau courante.

— Par 7000 voix contre 3600, le peuple valaisan a ratifié l'emprunt d'un million, voté par le Grand Conseil pour la création d'une Caisse hypothécaire avec Caisse d'épargne cantonale.

Cet emprunt a été repoussé par les quatre districts suivants : Conches, Brigue, Martigny et Rarogne oriental.

Neuchâtel. — On peut voir au café Diebold, au Locle, un navet de grosseur rare, récolté dans les

Les oiseaux chantaient comme des fous...

A quelque distance, la forêt aux arbres magnifiques fris-sonnait aux premières brises du matin.

L'air était plein de senteurs balsamiques des grands cèdres, mêlées aux parfums plus capiteux des jasmins et des roses.

Mais tout cela ne lui disait pas s'il avait rêvé oui ou non ; si cette folle, rencontrée par hasard, si loin de la patrie, n'a-vait pas les traits de sa femme, celle qu'il adorait en la re-grettant si ardemment.

A cet instant, une forme svelte apparut derrière la grande pal-sade de roucouyers, glissant avec une grâce extrême et se dirigeant vers l'habitation.

André n'eut pas de peine à la reconnaître, c'était la Reine de l'or.

La même auréole blanche entourait sa tête fière ; ses pa-ges étaient arrangés avec le même soin minutieux ; elle souriait encore en regardant l'habitation, et elle portait sur sa hanche, à la façon des Indiens, une corbeille finement nattée pleine de fruits et de fleurs sauvages.

André s'empara d'une lognette excellente placée sur son bureau, et caché par un rideau de gaze, il examina celle qui s'avançait vers sa maison.

Non, c'était un rêve qu'il avait eu, rien qu'un rêve...

La Reine de l'or n'avait en elle rien du visage, des traits ou de l'expression de Thérèse.

Grande et souple, et de superbe tournure, elle l'était aussi ; mais l'élégance et la beauté ne sont-elles pas de tous les pays ?

Du reste, la taille de Thérèse était plus élevée que celle de l'inconnue qu'il avait sous les yeux.

Malgré cette conviction absolue, Dangely la regardait, la regardait encore avec une émotion qu'il ne s'expliquait pas.

A coup sûr ce n'était pas à sa femme qu'elle ressemblait, mais cependant, ce visage lui était familier, il en était encore plus sûr que la veille.

La Reine, maintenant, était arrivée à la porte même de la

jardins de M. G., pesant de 3 à 4 kg. qu'il a fallu les efforts de trois hommes pour arracher.

Genève. — Samedi après midi, des maçons oc-cupés à un immeuble en construction à la rue du Rhône, à Genève, sont tombés d'une assez grande hauteur. L'un d'eux a été tué, trois autres sont griè-vement blessés.

L'une des victimes est un nommé Joseph Besson, âgé de 36 ans, de Riaz, marié, sans enfants, concierge. Il souffre de nombreuses blessures au crâne, au bras et, assure-t-on, à la colonne verté-brale. Son état est très grave, cependant on conserve l'espoir de le sauver.

— Le Grand Conseil a approuvé la gestion du Conseil d'Etat. Il a renvoyé la discussion de la loi d'impôt à une prochaine séance.

ÉTRANGER

France. — L'affaire Magnier est venue vendredi devant la Cour d'assises. L'interrogatoire a porté d'a-bord sur la situation de l'*Evénement* mis en faillite, il y a quelques mois, et sur l'affaire des chemins de fer du Sud.

Magnier soutient qu'il a conclu un traité avec la Compagnie pour la publicité uniquement et qu'il n'a jamais trafiqué de son influence vis-à-vis du baron de Reinach.

Le ministère public a soutenu la culpabilité de l'accusé et Magnier, reconnu coupable par la Cour, a été condamné à un an de prison.

— Le nommé Maurice Berthet, de Crempigny, canton de Rumilly, âgé de 69 ans environ, broyait du fruit pour faire du cidre ; ayant approché trop près sa main de la machine, le pouce de sa main droite fut entièrement arraché. Les commères du village lui conseillèrent de bassiner sa plaie avec du pétrole ; mais, quelques jours après l'opération, le malheureux Berthet éprouvait des souffrances atro-ces ; il se rendit alors à Seyssel pour consulter le docteur Serrulaz, qui examina le patient et reconnut que le malade avait été empoisonné par le pétrole. Le malheureux est décédé peu de jours après.

Allemagne. — On a constaté dans les caisses de la Banque de l'Union allemande de Mannheim la disparition d'effets pour une valeur de 150,000 marcs. Un mandat d'arrêt a été lancé contre le cais-sier, actuellement en villégiature en Suisse.

Le caissier, Richard Meyer, a été arrêté à Inter-laken. On a trouvé dans sa malle un paquet renfer-mant des valeurs. Meyer avait mis en nantissement, dans différentes banques de Berlin, des titres pour une valeur de 100,000 marcs.

— A Worth (Alsace), après l'inauguration du mo-nument de l'empereur Frédéric, Guillaume II a pro-noncé, à cheval, une allocution où il a dit : « En présence de ce monument, nous devons prendre l'en-gagement de conserver, avec l'aide de Dieu, ce que nous avons acquis. »

Après un vivat en l'honneur de l'impératrice douairière, les assistants et délégués des régiments ont déposé des couronnes au pied de la statue.

maison, sous une véranda où étaient placés des bancs et une table sur laquelle, souvent, le matin et le soir, l'ingénieur mangeait ou prenait le café.

Elle regarda longuement autour d'elle.

L'usine n'avait pas encore repris ses travaux, car les pre-mières lueurs du jour naissant éclairaient seules la campa-gne ; aucun ouvrier ne paraissait d'aucun côté, à peine les chauffeurs et les mécaniciens indiquaient-ils leur présence derrière leurs machines par les premiers paquets noirs qui montaient au-dessus des hautes cheminées.

Alors, se croyant bien seule, la Reine déposa sa corbeille sur la table rustique, et, très vite, elle reprit le chemin de la forêt.

Sans réfléchir, André avait sauté dehors, et maintenant, il courait derrière la fugitive, l'appelant :

— Madame !... Eh ! madame !... Attendez-moi donc... j'ai besoin de vous parler...

Peine perdue.

La folle, de son pas léger, s'en allait agrandissant sans cesse la distance qui la séparait de l'ingénieur.

Au moment d'entrer dans les fourrés impénétrables, elle se retourna, lui sourit avec sa même expression douce et bonne, puis disparut tout à fait, cette fois-ci.

Il resta comme interdit et très déçu à la même place.

Il semblait, en effet, à André que quelque chose de cher s'en allait de sa vie.

Mais ses travaux, ses combinaisons, sa surveillance le ré-clamaient.

Il reprit son existence accoutumée.

Tout le monde pensa, du reste, que la Reine de l'or était repartie pour un autre des placers qu'elle visitait d'habitude, car personne ne la revit, pas plus les ouvriers que les chefs. Cependant, le renom dont elle jouissait augmenta encore.

(A suivre.)

CAN

Accident darne du Pont à un char. On on ne découvri

Jeudi matin, vailler au pont le petit sentie haut que la to la face contre celui en questi main. On a rec çois Corminab était allé cond

L'autopsie a sion du cerveau avait une pierre tombé sur la supposition d' Ce qui pour meurtre, c'est Par contre, la gilet.

L'état des crime, il n'y elles paraissent passé sur le c M. Corminab

Ponts de consolidation vendredi par la pose du sec à cette intérêt

Le chên suisse contient telage qui a t Fribourg le Rœmerswyl. face de l'hôp de figures dar

La commu de subventio 23,000 fr. po

Incendie a consumé u appartenant Wünnwyl (S maisons voisi

Election Bellegarde, 1320 voix su position.

Mise L'Office des en vente aux 28 octobre matin, à la sal Bulle, une poli 5000 fr. PRIX d Bulle, le 22 770)

Mise Pour cause exposera à v Lundi 4 no

Mis La Société vendra en mis Ecoulement cherie récem Les mises à Epaguy, le à 6 heures du Gruyères, l

rapport assur Les mises a l'après-midi, e Pour reussé ser au notaire

Mis La Société vendra en mis Ecoulement cherie récem Les mises à Epaguy, le à 6 heures du Gruyères, l

CANTON DE FRIBOURG

Accident mortel. — Mercredi soir, le gendarme du Pont du Gotteron arrêta un cheval attelé à un char. On se mit à la recherche du cocher, mais on ne découvrit rien.

Jeudi matin, un ouvrier de Tinterin, venant travailler au pont du Gotteron, aperçut à l'endroit où le petit sentier du Breitfeld rejoint la route, plus haut que la tour de Dürrenbühl, un cadavre étendu, la face contre terre, dans une mare de sang. C'était celui en question qui tenait encore son fouet à la main. On a reconnu ce corps pour celui de M. François Corminbœuf, de Dömidier, âgé de 59 ans, qui était allé conduire des poteaux au Mouret.

L'autopsie a démontré qu'il était mort d'une lésion du cerveau, résultat probable de sa chute. Il avait une pierre entre les dents, mais comme il est tombé sur la face, cela s'explique encore dans la supposition d'une mort par accident.

Ce qui pourtant laisse planer quelque soupçon de meurtre, c'est le fait que le porte-monnaie a disparu. Par contre, la montre était encore dans la poche du gilet.

L'état des habits prouve que, dans le cas d'un crime, il n'y a pas eu lutte. Quant aux blessures, elles paraissent être faites par une voiture qui aurait passé sur le corps.

M. Corminbœuf était père de six enfants.

Ponts de Fribourg. — Le premier câble de consolidation du pont du Gotteron a été inauguré vendredi par un sapelot enguirlandé. On procède à la pose du second et les curieux assistent nombreux à cette intéressante opération.

Le chêne de Rœmerswyl. — La Patrie suisse contient une photographie très réussie de l'attelage qui a transporté dernièrement à la gare de Fribourg le chêne-colosse abattu par l'ouragan à Rœmerswyl. La vue photographique a été prise en face de l'hôpital. On reconnaît un certain nombre de figures dans la foule des curieux.

La commune du Bas-Vuilly vient de voter 7000 fr. de subvention pour la ligne Fribourg-Morat et 23,000 fr. pour la Directe Berne-Neuchâtel.

Incendie. — Samedi soir, vers 8 1/2 h., le feu a consumé une vieille maison couverte en paille et appartenant à la famille Schmutz, à Staffels, près Wünnewyl (Singine). Grâce à la bise qui soufflait, les maisons voisines n'ont couru aucun danger.

GRUYÈRE

Election d'un député. — M. Paul Buchs, à Bellegarde, est élu député au Grand Conseil par 1320 voix sur 1348 votes émis, c'est-à-dire sans opposition.

On sait qu'il s'agissait du remplacement de J. Schouwey, mort subitement en plein pèlerinage dans le canton d'Unterwald.

Bulle-Romont. — D'après le tableau publié par la Feuille officielle du commerce, les recettes de la Cie Bulle-Romont se sont élevées pour la période de 8 mois, soit du 1^{er} janvier au 31 août, à 186,601 francs, ce qui comporte une augmentation de 7367 fr. sur le chiffre total de la période correspondante de 1894 et donne une recette de 9822 fr. par kilomètre (contre 9433 fr. en 1894).

Ce beau résultat nous fait espérer qu'en attendant d'autres réformes plus importantes, la Compagnie voudra bien doter d'un meilleur éclairage la gare principale de sa petite ligne, réforme dont sa caisse n'aurait certes pas pour longtemps à souffrir.

Accident. — Dimanche, dans la matinée, le cheval de M. F., tapissier, à Fribourg, s'est effrayé à la vue de deux bicyclistes arrivant en même temps sur la route, vis-à-vis du village de Marsens. La voiture a été renversée et les trois personnes qu'elle contenait projetées sur le sol. M. F. est blessé et devra garder le lit pour quelques jours.

Tombola. — Le tirage de la tombola organisée par la Société de musique de Bulle aura lieu le 28 courant; il sera public et le local en sera indiqué.

La Société de musique remercie la population bulloise pour le succès qu'elle a procuré à cette tombola dont tous les billets ont été placés.

Elle témoigne tout particulièrement sa reconnaissance aux personnes, aux institutions et sociétés qui ont fourni des dons.

CHRONIQUE AGRICOLE

Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs deux articles publiés par un journal français, le Journal d'Agriculture pratique, sur l'exposition de Berne, en laissant de côté ou en abrégant les passages qui intéressent le moins notre population mais en respectant néanmoins les examens et les considérations d'ordre général. Le premier de ces articles, celui dont nous abordons aujourd'hui la publication, est de M. Ch. Cornevin, professeur à l'école vétérinaire de Lyon :

SIXIÈME EXPOSITION SUISSE D'AGRICULTURE

Le soin que met le Journal d'Agriculture pratique à tenir les agriculteurs au courant de ce qui se fait à l'étranger, particulièrement par les Revues si nourries de chiffres de M. Marie pour le mouvement économique, et par les comptes-rendus de M. Grandeaupour le mouvement scientifique, est apprécié de tout le monde.

Me permettra-t-on de dire, qu'en ce qui concerne le bétail du dehors, les traductions et les analyses sont impuissantes à nous en donner une idée exacte; l'appréciation des formes et des qualités ne se peut faire que sur place et par comparaison avec le bétail

français. Si l'on veut savoir si nous sommes égaux, inférieurs ou supérieurs aux autres peuples, comme éleveurs, engraisseurs ou exploitants de l'industrie laitière, il faut, l'image de notre propre bétail étant bien gravée dans notre esprit, aller examiner le leur. C'est ce que je fais chaque fois que je le puis. L'année dernière, à pareille époque, j'étais dans la capitale de l'Autriche, assistant à une exposition de bêtes laitières. J'ai pu me rendre compte de l'importance qu'on attache dans l'empire austro-hongrois à la production du lait et du soin qu'on met à sélectionner les races laitières du pays ou à leur substituer des bêtes d'importation suisse et bavarroise.

Je viens, cette année, d'assister à la sixième exposition agricole suisse, qui s'est tenue à Berne, du 13 au 22 septembre 1895.

Installée sur le plateau de l'Engel, d'où la vue s'étend sur la capitale fédérale et ses environs et n'est arrêtée que par la ligne blanche et déchiquetée des Alpes bernoises qui se profilent au Sud, cette exposition était très complète. Pour les animaux, elle partait de l'espèce chevaline pour se terminer à un parc à escargots, en passant par le gros et le petit bétail, les oiseaux de basse-cour, et d'agrément et l'apiculture, celle-ci très largement représentée. A côté se voyaient les produits de la sylviculture, de la viticulture, de l'industrie fromagère, de l'horticulture et la machinerie agricole. Je ne m'occuperai que des animaux.

Et d'abord, en examinant la répartition des sections, je vois que l'une d'elles est consacrée à l'espèce caprine, et ce n'est pas la moins fournie ni la moins intéressante. Je n'ai pas encore vu en France de section semblable, et je saisis mal les raisons de l'ostracisme, car dans la France du centre et du sud, la chèvre joue un rôle qui n'est pas aussi secondaire qu'on pourrait le croire.

Je constate ensuite que, pour l'examen du gros bétail, des espaces clos sont réservés aux opérations du jury. Au milieu de ces espaces sont des plateformes où l'on fait passer les animaux pour un examen complet et pour les mensurations quand elles paraissent nécessaires. Pour qui a été membre d'un jury de concours chez nous, c'est-à-dire obligé d'examiner les sujets dans un espace restreint, derrière les stalles des animaux, avec le public sur les épaules s'il s'écarte pour mieux voir, ou la chance de se heurter au train postérieur d'une autre rangée d'animaux, c'est un avantage très réel. Il y a un desideratum à combler chez nous. A plusieurs reprises, d'ailleurs, on a exposé dans ce journal comment les choses fonctionnent, à la satisfaction des jurés, des exposants et du public, dans les concours de la Société royale d'agriculture d'Angleterre; la cause semble entendue.

(A suivre.)

Pour la rédaction : LOUIS COURTHION.

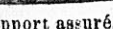
F. Jelmoli Etoffes pour dames et messieurs depuis 85 c. à 15 fr. par mètre. Tollerier coton, tous les genres, dep. 14 c. p. m. Couvertures de lit et de bétail dep. fr. 1 55 à 30. — p. pièce. Nappages, serviettes, essuie-mains, pur fil. Toile pur fil toutes les largeurs dep. 55 c. ZURICH Echantillons à qui demande franco.

Mises publiques.

L'Office des faillites de la Gruyère exposera en vente aux enchères publiques, le **lundi 28 octobre** courant, dès les 10 heures du matin, à la salle du Tribunal, au château de Bulle, une police d'assurances sur la vie, de 5000 fr. Prix de rachat : 1833 fr. Bulle, le 22 octobre 1895. [770] Office des faillites.

Mises publiques.

Pour cause de santé, M. Aurélien SUDAN exposera à vendre en mises publiques, le **lundi 4 novembre** prochain, son charmant établissement sous l'enseigne de la Gruyère, à Broc, dans une ravissante situation, au bord de la route Bulle-Charmey, à proximité de Notre-Dame des Marches, et d'un rapport assuré. Les mises auront lieu de 2 à 4 heures de l'après-midi, en dit établissement. Pour renseignements et conditions, s'adresser au notaire ANDREX, à Bulle. [748]



Les mises auront lieu de 2 à 4 heures de l'après-midi, en dit établissement. Pour renseignements et conditions, s'adresser au notaire ANDREX, à Bulle. [748]

Mises de lait.

La Société de la fromagerie de Gruyères vendra en mises publiques son lait de 1896. Ecoulement très facile des produits; porcherie récemment construite. Les mises auront lieu à la Croix-Blanche, à Epagny, le **28 courant**, dès les 2 heures à 6 heures du jour. Gruyères, le 15 octobre 1895. Par ordre : J. MURRI, secrétaire. [756]

MISES DE BOIS

Lundi 28 octobre prochain, la commune du Pâquier exposera en vente, en mises publiques, environ 100 numéros de beau bois de commerce sur pied, propre à billons, dans sa forêt des Joux. Rendez-vous des miseurs au chalet de La Schiaz, à 9 heures du matin. Le Pâquier, le 14 octobre 1895. [766] Le Secréariat communal.

VENTE DE BOIS

Les conseils communaux de Pont-en-Ogoz et Villars-d'Avry vendront en mises publiques, sous de favorables conditions, le **mardi 29 octobre** prochain, dans leurs forêts communales du Gibloux, une quantité de bois de commerce. Rendez-vous des miseurs au devant de la forêt Gibloux de Villars-d'Avry, à 9 heures du matin. Pont-en-Ogoz, le 20 octobre 1895. Pour les conseils communaux : A. MORARD fils, secrétaire. [767]

Fourneau à vendre.

La commune d'Echariens offre à vendre, pour transporter, un **fourneau en caisses** avec bouches à chaleur en très bon état. Pour le voir et traiter, s'adresser à M. Casimir GREMAUD, syndic, audit lieu. Echariens, le 17 octobre 1895. Par ordre : Le Secréariat communal. [755]

Attention!

J'avise mon honorable clientèle de la ville et de la campagne que je viens de recevoir un beau et grand choix de

chapeaux feutre

de toutes nuances, à des prix excessivement avantageux, vu la qualité exceptionnelle de ces articles.

Toujours bien fourni en

tabac et cigares.

Casimir Delacombaz-Glasson, 694] ancien magasin Thorin, Bulle.

A la boulangerie J. Schneider

et à son magasin place des Alpes, BULLE on trouve toujours de la farine de toutes les qualités, à des prix très avantageux, ainsi que de la pâtisserie en tous genres. [487]

L. Torche, à Vuadens,

achète toujours bois de moule, planches sapin et bois dur. [106]

Une jeune fille,

connaissant bien la couture et le raccommodage, désire aller en journée en ville. S'adresser au bureau du journal. [765]

Raisins très doux, blancs à 3.50 et bleus à 2.50 la caisse de 5 kg. franco.

[758] Eicher, Lugano.

CAFÉ

fort et pur de goût	5 kg. Fr. 11.20
Café extra fin	5 » » 11.80
Café perlé surfin	5 » » 12.70
Poires sèches 1 ^{re} qualité	10 » » 4.60
Pruneaux du pays	10 » » 3.60
Riz, bonne qualité	10 » » 2.90
Riz, qualité supérieure	10 » » 3.60
Macaronis 1 ^{re} qualité	10 » » 4.40
Miel d'abeilles, gar. vérit.	10 » » 16.—
Miel Havane	10 » » 13.—
Saindoux 1 ^{re} qualité	10 » » 10.60
Graisse de porc fondue pure	10 » » 13.50
Beurre de noix de coco	10 » » 13.—
Beurre de marg. fondu surfin	10 » » 19.50
Jambon, qualité très fine	10 » » 13.90

[703] (H. 3810 Q) J. Winiger, Bosvyl (Arg.).

TUILES D'ALTKIRCH et drains

chez Gippa & Folghera, entrepreneurs, à BULLE. [653]

On demande

une apprentie-tigère. — S'adresser au bureau du journal. [764]

Excellente choucroute

DE BERNE [741] chez F. Eberhardt, charcutier, Bulle.

A VENDRE

Une bicyclette caoutchouc creux, en bon état, chez J. GAILLARD, aux Addoux, Epagny.

FARINES ET SONS

Mais en grains et moulu, blé comprimé, avoines, orge, tourteaux en pain et moulu, graine et farine de lin, bourre d'épeautre.

Mouture à façon pour maïs et compression des graines. Achat et échange des blés et avoines.

PRIX TRÈS RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle.

[649]

La Garantie fédérale,

Société d'assurances à cotisations fixes contre la mortalité naturelle et accidentelle des chevaux et du bétail.

FONDÉE EN 1865

Sinistres payés depuis la fondation : Fr. 5,700,000. — Fonds de réserve statutaire : Fr. 113,000. — Primes annuelles : Chevaux, depuis 3% de la valeur. Espèce bovine, depuis 2%. — Statuts, prospectus et comptes rendus gratuitement à disposition. — Prière de s'adresser soit à la Direction de la Garantie fédérale, division suisse, à Neuchâtel, soit à M. Jules Garin, inspecteur du bétail, agent principal pour la Gruyère, à Bulle. [761]

MISES DE BÉTAIL

Pour cause de départ, Jean Nussbaum, fermier, à Szdorf, fera vendre en mises publiques libres, au comptant, **jeudi le 31 octobre**, dès les 8 heures du matin, à la station de chemin de fer de Rosé, canton de Fribourg :

- 1° 50 bonnes vaches laitières;
- 2° 2 génisses;
- 3° 2 veaux;
- 4° 6 bons chevaux;
- 5° 30 beaux pores;
- 6° 1 bon chien de garde,

ainsi que quelques chars.

Les amateurs sont cordialement invités. 762] (H3269F)

L'exposant : Jean Nussbaum.

Entreprise en bâtiments.

CHARPENTE MENUISERIE

PASQUIER FRÈRES, BULLE

Atelier de machines; force motrice électrique.

Ebénisterie, tapisserie. — Ameublements complets.

Glaces, portières et rideaux.

TRAVAIL À FAÇON AUX MACHINES [320]

Fourniture de moulures et pièces tournées pour menuisiers et ébénistes.

MEUNERIE AGRICOLE

Barbey-Nicollier, Bulle.

Produits alimentaires. — Pâtes qualités supérieures.

Gruaux d'avoine et d'orge. — Semoules de froment et de maïs.

Blés rouges et noirs pour la volaille. — Bourre d'épeautre.

Gros son français écaillés et supérieur du pays.

GROS ET DÉTAIL — PRIX AVANTAGEUX [215]

GIPPA & FOLGHERA, entrepreneurs,

BULLE

Dépôt de ciments suisse et étranger de première qualité, chaux lourde et légère, gypse, tuyaux d'Aarau de toutes dimensions, tuyaux en ciment, briques ordinaires, en ciment comprimé et réfractaires; drains et tuiles; tuiles Ferrusson et Altkirch.

Notre dépôt, près la gare des marchandises, est ouvert tous les jours de 6 h. du matin à 7 h. du soir. [498]

PRIX RÉDUITS

CAISSE HYPOTHÉCAIRE DU CANTON DE FRIBOURG

Nous avons l'honneur d'informer les personnes qui ont consenti la conversion des cédules 3¹/₄ %, série G. au taux du 3¹/₂ %, qu'elles peuvent dès maintenant retirer les nouvelles cédules au bureau de la comptabilité de la Caisse contre remise et quittance du récépissé provisoire qui leur a été délivré.

Fribourg, le 30 septembre 1895.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE FRIBOURGEOISE

Le Directeur : L. MULLER

768] (H3018F)

JEAN VIALE

entrepreneur, à Bulle.

Ciments de toutes provenances et marques; prompt, lent et demi-lent, artificiel.

Chaux hydraulique blutée, lourde, de Noiraigue, de Virieux.

Gypse et plâtres de toutes qualités.

Tuiles diverses. Ardoises du Valais et de l'étranger de toutes dimensions.

Briques. Plots en ciment. Cuvettes pour W.-C. Tuyaux en terre cuite d'Aarau pour tout genre de conduites et de toutes dimensions.

Couverture pour vérandas, terrasses, supérieure au Holz-Cement.

PRIX TRÈS MODÉRÉS [484]

Grand et beau choix de FOURNEAUX EN CATELLES

toutes couleurs et grandeurs.

PRIX DE FABRIQUE

Chez G. WEHNER

près l'hôtel de l'Écu, BULLE. [735]

C. Sergenti,

poëlier-fumiste, à Bulle,

se charge de tous les travaux de chauffage,

soit installation de fourneaux, calorifères,

fours à pain, buanderies et tout ce qui concerne son état. [447]

FILATURE DE LAINE et fabrique de draps et mi-laines à NEIRIVUE

Avant de vous procurer des vêtements d'hiver, veuillez venir examiner les bonnes mi-laines et les beaux draps du pays, que je vends à mon dépôt de BULLE où vous trouverez un joli choix de nuances.

Ainsi, tout en favorisant l'industrie du pays, vous emplettez une marchandise de bonne qualité sous tous les rapports.

Echantillons à disposition.

Se recommande

G.-Jules GREMAUD

716]

COMMERCE DE FARINES

Son, avoine, maïs, blé comprimé.

Gruaux et farine d'avoine, semoules de froment et de maïs, etc. Marchandise de première qualité et prix réduits.

Ch. MOREL

à côté du restaurant du Moléson, à Bulle. [236]

Gypserie, peinture et décoration.

SÉRAPHIN BORRI

BULLE

TRAVAIL PROMPT ET SOIGNÉ — PRIX TRÈS MODÉRÉS

S'adresser à M. KRETZ, hôtel du Lion-d'Or. [540]

Si vous voulez vous meubler

à bon marché, adressez vous à J. POFFET, ébéniste, près de la place du Marché au bétail; vous n'y trouverez pas de luxe, mais d-s meubles de bonne qualité. QU'ON SE LE DISE! [744]

A la Concurrence, Bulle,

Rue de Gruyères 98, maison Perret-Berthet.

Mise en vente d'un grand choix de parapluies pour dames et messieurs, depuis 1 fr. 95.

Parapluies Fin-de-siècle, haute nouveauté, à des prix très réduits.

Chapeaux de feutre pour messieurs, haute nouveauté, à 2 fr. 95.

Grand assortiment d'articles de mode :

Chapeaux, plumes et aigrettes.

Réparations de chapeaux à des prix très modérés.

Toujours en gros morceau savon de Marseille à 20 cent. [24]

Lessive « la Ménagère » à 25 cent. le paquet de 1 livre.

L'huile pour les oreilles du D^r Smid



est d'une efficacité sans égale dans toutes les affections des oreilles, surdité, bourdonnements et bruissements dans les oreilles, catarrhe et inflammation des oreilles, fluxion des oreilles, démangeaisons, picotements et crampes.

Prix, y compris une boîte de ouate préparée, 4 fr.

Dépôt général : P. Hartmann, pharmacien, à Steckborn. Dépôts : Estavayer, L. Porcelet, pharm.; Châtel St-Denis, E. Jambé, pharm. [508]

A. PAPA

Gypserie. — Peinture. — Décoration.

Travail prompt et soigné. Prix très modérés. [515]

Domicile chez M. Paul Magnin, aux Halles, Bulle.

AU MAGASIN D'A. GLASSON

Place du Petit-Marché, à Bulle.

Grand choix de chapeaux de paille

pour messieurs, dames et enfants, depuis 40 cent.

Articles variés pour garnitures.

Riche assortiment de tissus divers.

Grand choix de cotons à tricoter.

Réparation de chapeaux.

ÉPICERIE

MERCERIE [262]

PRIX TRÈS RÉDUITS

Les bureaux de la CAISSE HYPOTHÉCAIRE FRIBOURGEOISE seront fermés jeudi 24 octobre courant pour service de propreté. (H3282F) 769



[193]

Bulle. — Emile Leuz, imprimeur-éditeur.